



Le Colbert
12 Cours Commandant Fratacci
76 600 Le Havre
www.one-line.com

Le Havre, le 24 Septembre 2021

Cher client,

Initialement prévu se mettre en place au 1^{er} juin 2021, L'Egypte appliquera finalement l'ACI (Advance control information) à compter du 1^{er} octobre prochain.

Cette ACI impliquera que la documentation soit intégralement saisie avant l'embarquement de la marchandise au port de chargement.

Dans le cas contraire, la marchandise aura interdiction de charger et l'expédition sera reportée sur le navire suivant.

Cette nouvelle procédure nous oblige donc à mettre en place une clôture documentaire spécifique sur cette destination, à savoir 48h avant l'ETA.

Les informations requises par les douanes égyptiennes portent, entre autres, sur :

- Un numéro ACID propre à chaque booking, valable 6 mois, et demandé au préalable par les clients sur le site des douanes Egyptiennes (<https://www.nafeza.gov.eg/ar>)
- Un Exporter registration number, celui du shipper indiqué au BL
- Un Importer VAT number égyptien, celui du consignee porté au BL

Ces éléments devront idéalement nous être communiqués au moment de la prise de booking, et à défaut au plus tard sur les shipping instructions où elles devront obligatoirement apparaître pour les besoins du manifeste.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la procédure détaillée sur notre site en cliquant sur ce lien: <https://www.one-line.com/en/news/egypt-aci-customer-advisory>

Merci par avance,

Cordialement

Olivier MONMARIN

Customer Service - Export Process Team Leader France